



# MISSION DE COMPAGNONAGE

Réserve naturelle nationale des îlets de Petite Terre  
&  
Réserve naturelle nationale de Saint Martin

*Du 18 au 25 novembre 2011*



Conservatoire du littoral

Atelier technique des  
ESPACES NATURELS

Le réseau des professionnels de la nature

Lydie Largitte & Julien Athanase



Atelier technique des  
ESPACES NATURELS





## Remerciements

---

La réalisation de ce compagnonnage et l'élaboration de ce document est l'accomplissement d'un travail collectif. Cet échange entre la Réserve Naturelle Nationale de St Martin et celle des îlets de Petite Terre n'aurait pu être menée à bien sans l'implication de nombreux intervenants. Il convient de remercier :

**Raoul LEBRAVE**, président de l'association Ti Tè, pour la confiance qu'il a témoigné à la réalisation de ce projet.

Le programme **TE ME UM** pour sa contribution financière qui a rendu cette mission de compagnonnage possible.

**Laure VINCENT** coordinatrice et animatrice du réseau TE ME UM pour sa collaboration, son soutien dans la réalisation de ce projet, la mise à disposition des documents et des renseignements concernant le fonctionnement TE ME UM.

**Marion DIARD** chargée d'études sur la Réserve Naturelle de Petite Terre pour son implication dans la partie technique et l'organisation logistique de ce projet. Ainsi que la relecture et l'annotation de ce travail et le suivi des différentes étapes de réalisation de cet échange.

**René DUMONT**, conservateur de la Réserve Naturelle des îlets de Petite Terre pour la confiance qu'il a témoignée pour la réalisation de ce projet.

**Romain RENOUX** conservateur de la Réserve Naturelle de Saint Martin pour sa collaboration et son accueil au sein de l'équipe de St Martin.

Les agents de la réserve de St Martin **Franck RONCUZZY** garde chef technicien, **Steeve RUILLET** garde technicien **Christophe JOÉ** garde animateur pour leurs connaissances pointues sur la réserve et sur les opérateurs y intervenants et qui ont contribué à faire de ce compagnonnage un échange agréable et formateur.



## TE ME UM et programme de compagnonnage

### TE ME UM un réseau d'informations, d'échanges, de formations et de coopération

TE ME UM est un projet ayant débuté en 2006 pour répondre à la demande récurrente d'appui des organismes gestionnaires des espaces naturels ultramarins. La concrétisation de ce projet de réseau d'informations, d'échanges, de formations et de coopération est désormais engagée, selon une démarche ouverte et partenariale au service des gestionnaires d'espaces naturels. Le comité de pilotage rassemble RNF, le WWF, le comité français de l'UICN, FNH, l'ATEN, la LPO, l'ONF, le Cdl, PNF, la FPNRF, l'AAAMP, l'ONCFS, la FCEN et le MEEDDTL. Sa force réside dans l'implication de tous les acteurs concernés et la juste articulation avec les autres initiatives de mises en réseau existant. Les partenaires membres du comité de pilotage sont liés par la convention cadre et le règlement intérieur.

### Définition et objectifs du programme de compagnonnage TE ME UM

Le programme de compagnonnage se veut une réponse aux besoins exprimés par les gestionnaires ultramarins d'amélioration de leur méthodologie de travail, d'une meilleure appréhension de leurs métiers et plus largement une contribution au développement d'une culture professionnelle de gestionnaires d'espaces naturels.

Le compagnonnage TE ME UM est un programme d'échanges professionnels individuels qui se définit par des immersions professionnelles de gardes d'Outre-mer au sein d'autres structures équivalentes. Cet échange entre agent ou salarié d'un espace naturel se déroule sur une période d'une ou deux semaines.

La mise en relation d'agents œuvrant sur des problématiques communes contribue à améliorer la gestion des sites et à renforcer les échanges avec les gardes d'outre-mer, souvent isolés et encore trop peu impliqué dans un réseau régional.

Le compagnonnage permet à l'agent demandeur d'enrichir ses connaissances, de confronter son expérience avec celle de son homologue « expert », d'acquérir des compétences complémentaires et d'échanger sur des méthodologies et des protocoles de gestion.

Les gardes ultramarins bénéficient ainsi, d'une formation « in situ » complémentaire à leurs connaissances théoriques et à leurs compétences de terrain.

#### *Objectifs finaux de l'activité :*

- Professionnalisation des gardes, axée sur leurs spécialités et leurs problématiques de gestion spécifiques. Création d'un espace de discussion et une formation dans l'action pour mieux appréhender leur métier de garde.
- Participer à la consolidation et à la construction de réseaux de coopération, sur un programme pluriannuel visant à faire bénéficier dans le temps une importante proportion des gardes ultra-marins



## Compagnonnage Réserve Naturelle Petite Terre – St Martin Objectifs et déroulement de l'échange

### Objectifs et attente sur ce projet de compagnonnage :

L'objectif de ce compagnonnage agents de la réserve naturelle nationale de Petite Terre et celle de St Martin est de permettre à deux gardes animateurs de chacune des réserves d'enrichir leurs connaissances et de confronter leurs expériences avec leurs homologues. Le but de cet échange étant également d'acquérir des compétences complémentaires et d'échanger sur la méthodologie de gestion des sites de Saint Martin et de Petite Terre et sur les protocoles de suivi scientifiques faune/flore.

Les thèmes précis de l'échange résultent des besoins exprimés par l'agent demandeur dans la fiche d'identification des besoins détaillée ci-dessous :

#### ■ Les situations à problèmes

- Conflits d'usage entre plaisanciers, société professionnel, visiteurs et pêcheurs
- Entretien du matériel nautique (bateau, balisage, mouillages)
- Sensibilisation et discours à avoir envers les visiteurs

#### ■ Enjeux auxquels il faut faire face, les outils

- Protection du milieu naturel et en particulier du milieu marin (sentier sous marin, mise en place de mouillages)

#### ■ Technique que vous souhaitez aborder

- Les techniques d'approche des contrevenants et rédaction des procès verbaux
- Les techniques de suivi faunes flore- comparaison des protocoles mis en place sur les 2 réserves
- Les techniques de capture du Poisson Lion
- Les techniques de surveillance de la réserve (rotation de nuit, veille en bateau, filets de pêche en limites de réserve...)
- Pratique de l'anglais usuel pour un contrôle de terrain

### Déroulement du séjour

La compagne entre la réserve des îlets de Petite Terre et de St Martin se déroule en deux temps. Un premier séjour d'une semaine de deux agents de la réserve naturelle de Petite Terre chez leurs homologues à St martin a eu lieu en novembre 2011 du 18/11/2011 au 25/11/2011. Ce compagnonnage se poursuivra en 2012 avec le déplacement de deux gardes de la réserve de St Martin en Guadeloupe.

Pour le premier séjour la partie logistique (réservation des billets de transport, organisation de l'hébergement) a été assurée par l'association Ti Tè, avec l'appui de l'antenne locale de la Délégation du Conservatoire du littoral pour la phase du compagnonnage se déroulant à St Martin.

Sur la base des besoins recensés, les gestionnaires ont eux-mêmes coordonné l'établissement des objectifs et du programme prévisionnel du séjour.



■ **Vendredi 18 : Présentation des missions de la RNN de St Martin et du conservatoire du littoral**

APRES MIDJ: Arrivée de Julien Athanase et Lydie Largitte, gardes animateurs de la RNN de Petite Terre. Accueil dans les locaux de la RNN de St Martin situé aux 803 résidences les Acacias, Anse Marcel 97150 SAINT MARTIN. Rencontre avec l'équipe de la réserve. Cette équipe est composée de :

- **Romain Renoux** Conservateur
- **Franck Roncuzzi** garde-chef : commissionnements faune / flore, circulation des véhicules terrestres à moteur, réserve naturelle terrestre, réserve naturelle marine et Conservatoire du littoral
- **Christophe Joe** - garde : commissionnement Conservatoire du littoral
- **Steeve Ruillet** - garde : commissionnements réserve naturelle terrestre, réserve naturelle marine, loi sur l'eau et Conservatoire du littoral

Créée en 1998, la Réserve Naturelle de St Martin a pour mission de gérer, préserver et faire découvrir onze kilomètre de côtes, 2796 hectares de partie marine et 14 étangs et marres de la partie française de l'île. La gestion de la réserve a été confiée à l'Association de Gestion de la Réserve Naturelle de Saint-Martin créée spécialement pour remplir cette fonction. Comme l'association Ti Tè, c'est une association régie par la loi du premier juillet 1901.

Les gardes animateurs de la RNN de Petite Terre ont également rencontrée la chargée de Mission du Conservatoire du Littoral de St Martin **Béatrice Galdi**, qui travaille en étroite collaboration avec l'équipe de la RNN de St Martin. Des espaces naturels non classés en réserve naturelle ont également été transféré au C.D.L. (Portion de l'Ilet Pinel, Pointe du Pluff...). L'ensemble de ces sites sont géré par la RNN de St Martin. Béatrice Galdi travaille également activement sur la mise en valeur de l'îlet Pinel et de la Baie de l'Embouchure, ainsi que sur l'aménagement et la mise en valeur des étangs.

■ **Samedi 19 et dimanche 20 : Maitrise de la fréquentation touristique sur la partie marine de la réserve**

Durant le week-end les gardes de la RNN de Petite Terre ont accompagné le personnel de la RNN de St Martin dans leur patrouille de surveillance et de sensibilisation. Comme sur la RNN de Petite Terre, la RNN de saint Martin est sujette à des pics de fréquentation le weekend. Ce weekend à été l'occasion pour les gardes de la RNN de Petite Terre de voir comment l'équipe de Saint Martin gérait les conflits d'usages entre plaisanciers, société professionnel, visiteurs et pêcheurs. Ils ont également pu partager avec leurs homologues sur les techniques d'approche des contrevenants ainsi que sur la sensibilisation et discours à avoir envers les visiteurs



La partie maritime de la RNN de St Martin est constituée de deux pôles :

- Une zone circulaire d'un rayon de 250 mètres autour du Rocher Créole au nord ouest
- Une large zone de mer territoriale : Partant de la Pointe des Froussards, au nord le point n°1, passe par la Basse Espagnole, contourne l'îlet Tintamarre puis rallie la station côtière de Babit.

L'intérieur de la baie du Cul-de-Sac, et de la Baie Orientale, ne font pas partie de la réserve naturelle.

■ **Lundi 21 : Fonctionnement technique de la RNN de St Martin et visite au Rocher Créole**

MATIN: Réunion du personnel de la réserve. Présentation générale de la gestion de la RNN de St Martin au personnel de la RNN de Petite Terre. Planification du programme de la semaine et échanges sur le fonctionnement technique de la réserve.



APRES MIDI: Sortie en mer sur le site du « rocher créole ». Découverte du site et de ses aménagements par le personnel de Guadeloupe. Comme Petite Terre ce site accueille différents types d'activités commerciales et non commerciales (plongée, plaisance, pêcheurs).

Sur ce secteur, les corps morts sont identifiés de marque jaune pour les professionnels qui font découvrir le site ainsi que les écoles de plongées qui versent une taxe de 1,52 euros, pour l'entretien des équipements. Ce site riche de diversité et facile d'accès, est comme Petite Terre très fréquenté et nécessite une forte surveillance.

■ **Mardi 22 : Découverte des aménagements sur les étangs et mares du Conservatoire du Littoral**

MATIN et APRES MIDI: Découverte des sites du conservatoire du littoral géré par la réserve naturelle de Petite Terre

La partie lacustre est composée de 14 étangs et mares appartenant au Conservatoire du Littoral et confiés en gestion à la Réserve Naturelle de Saint-Martin. Tous ces milieux, dispersés sur l'ensemble du territoire de Saint-Martin sont soumis à un Arrêté de Protection de Biotope. L'Etang aux Poissons et les Salines d'Orient sont quand à elle classés en réserve naturelle par le décret de création de la réserve naturelle. L'ensemble des étangs représente une superficie totale d'environ 198 hectares dispersé sur l'ensemble du territoire de la collectivité. Comme pour les salines de la RNN de Petite Terre ces zones de repos sont fréquentées par un grand nombre d'espèces d'oiseaux migrateurs.

■ **Mercredi 23 : Protection du milieu marin sur l'île de Tintamarre et îlet Pinel**

MATIN: Les gardes de la RNN de Petite Terre ont aidé le personnel de Saint Martin à remplacer les bouées de mouillages permanents qui se trouvent sur l'île de Tintamarre. Ces mouillages mis à disposition des plaisanciers par la RN limitent la dégradation des herbiers et des coraux.



Garantir la solidité des mouillages qu'elle a mis en place sur plusieurs sites protégés est un souci constant de la Réserve naturelle, qui tient à garantir une bonne tenue aux bateaux des usagers.

Cette sortie a également été l'occasion pour le personnel de Petite Terre de découvrir les falaises de Tintamarre, où niche une population de pailles en queue. Un arrêté préfectoral pour limiter la fréquentation touristique et ainsi favoriser la nidification de cette espèce d'oiseau a été mis en place. C'est également le cas sur Petite Terre où l'accès à l'îlet de Terre de Haut est interdit afin de favoriser la nidification des Petites Sternes.

La particularité commune de cet îlet avec Petite Terre est qu'il abrite une grande population de gaïacs qui eux se régénèrent. Une étude comparative entre les gaïacs de Petite Terre et ceux de l'îlet Tintamarre peut être un très bon sujet de suivis pour l'avenir.

APRES-MIDI :



Les gardes de la RNN de Petite Terre ont rencontré **Isabelle Bonnefoy** gestionnaire du sentier sous-marin de Pinel. Ce sentier sous marin a été créé par la Réserve naturelle en 2009 et rebaptisé Éco Snorkeling. 7 jours sur 7, Isabelle accueille le public et l'informe sur la Réserve et sa réglementation. Cette gestionnaire organise des initiations et des excursions en apnée sur le sentier avec ou sans « tuba-audio ». Cette plongeuse professionnelle a une formation de biologiste marin qui lui permettra, dans le cadre de sa convention avec la Réserve, de réaliser certains suivis scientifiques sur le site.

La RNN de Petite Terre réfléchit depuis quelques temps à la mise en place d'un sentier sous marin. L'exemple de ce partenariat à Saint Martin est un bon exemple de ce qui pourrait être réalisé en Guadeloupe.

■ **Jeudi 24 : Tribunal de Grande Instance et nettoyage d'un site**

MATIN : Les gardes de la RNN de Petite Terre ont accompagné Franck Roncuzy, garde chef de la RNN de Saint Martin au Tribunal correctionnel pour une affaire de braconnage. Le 27 octobre 2011, les douaniers de Saint-Martin ont saisi 63 lambis, la plupart juvéniles, que des braconniers venaient de pêcher dans les eaux de l'Anse Marcel. Les lambis, par chance encore vivants, ont été confiés aux gardes de la Réserve, qui les ont relâchés dans le domaine maritime qu'ils protègent.

APRES-MIDI : Après la réappropriation d'un terrain maintenant classée en AOT, la propriétaire a été sommée par le tribunal de remettre la parcelle en état et celle-ci propriété du conservatoire du littoral servira d'aire de détente et d'animation pour les scolaires. Accompagné du garde chef Franck Roncuzy, les gardes de Petite Terre se sont rendus utiles au déblaiement du site. Par la suite des carquets et des panneaux qui y seront implantés.



■ **Vendredi 25 : Bilan**

MATIN : Fin de séjour, le personnel des deux réserves se retrouve à l'antenne du conservatoire du littoral pour faire le bilan de la semaine, et poser les quelques questions restées en suspens. Un bon déjeuner tous ensemble vient clôturer la semaine avant le retour à l'aéroport.



## Collaboration et renforcement des échanges entre la Réserve Naturelle de St Martin et les îlets de Petite Terre.

Cette semaine de compagnonnage à été enrichissantes sur de nombreux plans.

Pour Saint Martin, la visite des deux gardes a permis de mettre à l'ordre du jour la coopération dans le cadre du réseau des réserves mis en place depuis 2007. L'apport de regard extérieur, la participation aux différentes missions de deux collègues durant une semaine, et le recul que permet une telle démarche ont également été appréciés par le personnel de Saint Martin

En ce qui concerne Petite Terre, outre le bénéfice d'avoir vu cette coopération se dynamiser, ce déplacement a permis au personnel de

- De mieux percevoir les particularités du site de la RNN de Saint Martin et plus largement de l'ensemble de l'île.
- D'apprendre ou perfectionner leurs savoir-faire et leurs techniques d'approches des contrevenants, gestion des conflits.
- De perfectionner leur anglais
- De mieux appréhender l'évolution à long terme de la gestion d'un site du Conservatoire du Littoral sous ses différents aspects.
- D'identifier des enjeux et des problématiques cruciales communes (gestion de la fréquentation touristique) et de relativiser les obstacles qui semblent difficiles à surmonter.
- De comparer des techniques : animation et sensibilisation, suivi faune/flore et gestion écologique de milieux, management...
- D'échanger leur analyse face aux contextes de gestion rencontrés.

### *Un épilogue heureux*

*Sur la réserve, la mer est un peu plus hachée, comme si elle voulait nous dire que ce n'est pas juste de partir si tôt ! Un tour sur le rocher créole, un tour sur Tintamare, et un tour sur l'îlet Pinnel. Un dernier coucou à Isabelle. Le retour à la base est plus lourd.*

*J'ai côtoyé des personnes sympathiques qui apprécient leur travail et qui ce donnent à fond comme moi sur petite terre, dans tous ce qui concerne le métier de garde animateurs.*

*J'ai pu apprécier le véritable travail d'équipe et de professionnels que sont Christophe, Franck, Steeve, Romain, ainsi que ce petit bout de femme qu'est Béatrice du conservatoire du littoral.*

*En conclusion, j'ai été très contente de passer ce séjour dans la réserve de Saint-Martin et bien que leur fonctionnement n'a rien de comparable avec le notre, je pense qu'avec cette expérience, je vais encore mieux faire au sein de ma réserve.*

Lydie LARGITTE



## Éléments d'informations échangé entre les deux structures

- Support pédagogique : cahiers d'activités, power point de présentation scolaire, panneau de jeux
- Plaquette de présentation du site
- Plan de gestion et rapport d'activité (sur clé USB)
- Arrêtés préfectoraux (sur clé USB)
- Exemples de Procès verbaux (sur clé USB)
- Rapport scientifiques (sur clé USB)
- Rapport sur la fréquentation touristique (sur clé USB)
- Cartographie de la réserve et photographie de la vue aérienne
- Photographie du site et logo (sur clé USB)
- PDF des panneaux d'informations

## Frais d'hébergement et de logement:

Date	Objet	prix unitaire	Quantité	Total	Devis
Du 17 novembre au 24 décembre	Vol Aller Retour PTP/St Martin/ PTP	201€	2	402,00 €	
Du 17 novembre au 24 décembre	Frais d'hébergement (nuitée pour 2pers)	75,00€	7	525,00 €	justificatif des taux
Du 17 novembre au 24 décembre	Frais de repas	11,22€	14	157,08 €	justificatif des taux
	<b>TOTAL des frais</b>			<b>1 084,08 €</b>	<b>Soit 542,04 € par Agent</b>